

Rejoignez-nous sur notre site : <http://asmada.org>

- **En octobre 2015 un partenariat a été signé avec l'Alliance française de Antananarivo pour donner des cours de français hebdomadaires durant l'année scolaire**
- **Le 30 janvier 2016 la chanteuse malgache LALATIANA a donné un concert pour Asmada (390 spectateurs) et a accepté d'être marraine de l'association**
- **En Avril 2016 l'entreprise L'OREAL par l'intermédiaire de Decléor le donateur principal depuis 2008, a confirmé son mécénat envers Asmada ; celle-ci lui adresse ses remerciements les plus sincères**
- **En juin 2016 Asmada a reçu 5 microordinateurs de l'Université Paris Sud et une subvention de l'agence des microprojets pour l'électrification solaire de la bibliothèque de Masindray**
- **L'évolution de la bibliothèque en médiathèque est en marche grâce à l'électrification solaire et les 5 microordinateurs**

EDUCATION

1 : La bibliothèque de l'EPP Masindray

Inaugurée lors d'une 1^{ère} mission en octobre 2014 par la Team Mada, la bibliothèque de l'EPP de Masindray (école primaire publique) fonctionne bien sous la responsabilité de Mme Emma la bibliothécaire salariée d'Asmada et le soutien bénévole de Mme Fabienne Rakotobe vice-présidente de l'AGP-Masindray, association partenaire d'Asmada.

Une 2^{ème} mission du 8 octobre au 6 novembre 2015 a été menée par Christian Premier membre du bureau. Elle a eu pour buts de faire un état des lieux de la bibliothèque et de démarrer un nouveau projet éducatif, le soutien scolaire en langue française destiné aux élèves de la commune par l'Alliance Française de Antananarivo.

La mission a constaté que les 1000 livres sont au complet, en bon ordre et en bon état de même que les jeux éducatifs et de société. Elle a permis d'intégrer quelques titres en langue française, une centaine de livres classiques malgaches et d'installer des animations régulières autour de la lecture et les sujets éducatifs. Christian Premier a initié un atelier intitulé ABD Lire, animé par Mme Marie Michèle Razafintsalama et destiné aux enfants de 5 à 7 ans (Photo 1).

Le bilan du fonctionnement de la bibliothèque est satisfaisant avec des bases solides.

Cependant la rareté des livres en langue malgache est un sujet d'inquiétude pour le renouvellement du catalogue; et ceci malgré l'aide efficace de Mme Marie Michèle Razafintsalama, la présidente des éditeurs malgaches, pour trouver de nouveaux titres en malgache.



Photo 1 : Mme Marie Michèle Razafintsalama



Photo 2 : L'enseignante de l'Alliance française

La fréquentation de la bibliothèque et les activités ont un peu dévié des objectifs initiaux. Conçue pour être l'outil d'apprentissage de la lecture et d'éveil destiné aux élèves des classes primaires, elle est plutôt fréquentée par des

collégiens et des lycéens. Un manque d'implication des enseignants de l'EPP pour encadrer leurs élèves dans des séances de lecture a été constaté. Nous espérons y remédier lors de la prochaine mission en Juillet 2016.

2 : Le partenariat avec l'Alliance Française d'Antananarivo pour donner des cours de Français

Ce nouveau projet éducatif est né d'un constat « A Madagascar, sans maîtrise de la langue française on a du mal à trouver un bon job ». Aussi, nous avons voulu donner une impulsion à des écoliers pour bénéficier d'un enseignement de qualité dans une discipline discriminante : le français. L'opérateur retenu pour cette formation est l'Alliance Française. Un contrat a été négocié pour assurer 90 sessions d'une heure pour 25/30 élèves volontaires par session, pendant l'année scolaire malgache. Les cours ont lieu en dehors des horaires scolaires le samedi matin de 9 h à 12 h.

Le 10 octobre 2015, le premier cours a été dispensé par une enseignante de l'Alliance française titulaire d'un niveau master 2 de langues étrangères (Photo 2). Elle a constitué trois groupes d'une trentaine d'élèves, s'échelonnant entre les élèves de CM1 et CM2 car étant directement concernés par l'examen du CEPE (certificat d'études primaires) et quelques élèves plus âgés. Un suivi trimestriel et individuel permettra de faire un bilan de cette action et de valider sa reconduction pour l'année 2016-2017.

Le coût du contrat avec l'Alliance française est de **1034 €** pour l'année scolaire 2015-2016 comprenant le salaire du professeur et les supports pédagogiques. Le financement de ce contrat a été possible grâce aux dons collectés par la Team Mada en 2014 et à de nouveaux dons faits en 2015.

3 : L'électrification solaire de la bibliothèque de l'EPP Masindray

Afin de faire évoluer la bibliothèque en médiathèque Asmada a demandé un devis à la société Power Technology dont elle connaît la compétence. Ils ont proposé l'installation de 4 modules photovoltaïques qui permettront à la fois l'éclairage du bâtiment dans le but d'une utilisation optimale de 8h à 18h en toutes saisons et l'installation de matériels audio visuels et de micro-ordinateurs. Une demande de subvention a été adressée à l'Agence des Microprojets de Paris et le 9 juin 2016 la réponse a été positive.

L'agence a doté Asmada de 7500€ pour ce projet d'électrification solaire de la bibliothèque.

La pose des panneaux solaires est prévue avant la fin de l'année 2016, elle sera réalisée par la société Power Technology. Cette future médiathèque pourra s'inclure dans une seconde phase dans un programme d'enseignement numérique au niveau régional avec des livres numériques en malgache, via internet. Ce projet nécessitera un partenariat avec les opérateurs télécom malgaches en accord avec les autorités responsables du programme d'enseignement numérique régional

L'évolution de la bibliothèque en médiathèque est en marche grâce à l'électrification solaire et l'arrivée des micro-ordinateurs voir ci-dessous

DONS de MATERIEL par LA FACULTE DE MEDECINE-UNIVERSITE PARIS SUD

En novembre 2015 une convention de dons gracieux de matériel médico-pédagogique a été signée entre la Faculté de Médecine-Université Paris Sud et l'ONG LCDM SOLIMAD, Présidente Mme Pascale Jeannot, en faveur des actions menées par cette ONG à Madagascar et par ses partenaires conventionnés dont ASMADA. Cette convention porte sur le don de 136 ordinateurs DELL et 81 microscopes OLYMPUS avec tous les accessoires référencés dans l'attestation de donation. Ces matériels ont été transportés par bateau et le conteneur (5 tonnes) est arrivé sans encombre à Antananarivo le 13 Juin 2016. La prise en charge matérielle et le financement du transport des matériels depuis la France jusqu'aux établissements donataires à Madagascar ont été organisés par la FACT Madagascar (fédération d'associations malgaches) et l'ONG LCDM SOLIMAD.

Asmada les remercie très chaleureusement d'avoir mené à bon port cette « difficile et belle aventure ».

Asmada a bénéficié de **5 micro-ordinateurs** pour la bibliothèque de l'EPP de Masindray et de **3 microscopes** pour l'hôpital de Mahitsy. Les matériels dédiés à ASMADA ont été réceptionnés par Fabienne Rakotobe, partenaire d'Asmada à Madagascar, elle s'est chargée du transport des dons depuis Antananarivo jusqu'à leur destination finale qui est la bibliothèque de l'EPP de Masindray.

ASMADA, l'ONG LCDM SOLIMAD et tous les partenaires malgaches remercient très chaleureusement Mme Monique Goulvestre Déléguée générale des Services de la Faculté de Médecine-Université Paris Sud et Mme Anne Marie Courtot Maître de conférences des Universités pour avoir initié et organisé cette donation pour les Universités et les Hôpitaux de Madagascar.

REBOISEMENT

1 : En septembre 2015 un incendie s'est déclaré à Masindray dans une zone très proche de nos plantations. Les 12 gardiens employés depuis 4 ans par Asmada en CDI de jour et de nuit, sont accourus et ont réussi à bloquer les flammes au bord de nos parcelles. Grâce à eux, seulement quelque uns de nos arbres ont été brûlés (photos 1 et 2 rapportées par Christian Premier lors de sa mission d'octobre 2015).



Photo 1



Photo 2

Afin de lutter contre ce fléau et sur les recommandations de la direction régionale de l'environnement et des forêts (DREF) nous souhaitons construire des pare-feux. Ce sont des tranchées de 2m de large à construire sur 16 km de long en choisissant des positions stratégiques dépendantes du sens du vent. Ces travaux nécessiteront 80 personnes par jour pendant 4 jours.

2 : En janvier 2016 Arlette Bruel Présidente fondatrice d'Asmada en mission à Masindray a pu constater que les plantations (38 000 Ravintsara et 60 000 Eucalyptus citriodora et les vetiver) sont très bien entretenues par les 12 gardiens. Les arbres sont maintenant presque à maturité et Asmada en collaboration avec l'AGP-Masindray association partenaire d'Asmada à Madagascar, prévoit de vendre les feuilles afin de procurer aux villageois des revenus supplémentaires. Dans ce but Stephane Razafindratandra président de l'AGP-Masindray a commencé des démarches auprès d'une société malgache **FLORAMAD**. Cette société a été créée en 2010 par un jeune malgache ingénieur agronome. Elle est spécialisée dans la production et la vente d'huiles essentielles à partir de plantes aromatiques et médicinales. Son siège social est à Antananarivo et elle a installé une distillerie à Masindray près des plantations d'Asmada. Arlette Bruel et Stephane Razafindratandra ont organisé une réunion avec le gérant de FloraMad pour commencer une négociation en vue de vendre des feuilles de Ravintsara et Eucalyptus citriodora à sa société. Cette réunion a débouché sur un protocole d'accord sur le prix de vente et la quantité de feuilles récoltées par an. Un point important a été souligné, la main d'œuvre sera toujours embauchée parmi les villageois de Masindray. L'ensemble de cette négociation sera finalisé lors de la mission de plusieurs membres du bureau d'Asmada en Juillet 2016.

La société l'Oréal par l'intermédiaire de Decléor qui soutient l'ensemble des actions d'Asmada à Masindray depuis 2008 est particulièrement intéressée par le développement de ce volet.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 DECEMBRE 2015

Sur convocation de la Présidente, les membres de l'Association ASMADA se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, le Samedi 6 Décembre 2015, à la Maison des Associations de Neuilly sur Seine 92200.

Il a été établi une liste d'émargement, annexée au procès-verbal et signée par les membres présents ou mandataires. L'assemblée est présidée par Mme Arlette Bruel-Groléas, Présidente, assistée de Mme Françoise Descos, Secrétaire de séance. Nous remercions vivement **Madame Ariane Gelle, adjointe au Maire de Neuilly sur Seine** et responsable des Associations, d'avoir honoré cette assemblée de sa présence.

Rapport moral présenté par Mme Arlette Bruel : **adopté à l'unanimité**

Rapport financier présenté par Mme Françoise Lafève : **adopté à l'unanimité**

Présentation du bureau : **Voté à l'unanimité**

Présidente et vice-Président : Mme Arlette Bruel- Groléas et Mr Damien Schoëvaert

Secrétariat général : Mme Françoise Descos et Mme Christiane Chauvet

Trésorerie : Mme Françoise Fauvel-Lafève et Mme Jacqueline Robert-Lézènes

Responsable des manifestations : Mme Claudine Augé

Responsable des adhésions : Mr Timothée Bruel et Mme Julie Florentin

Conseillère juridique : Mme Anne-Geneviève Darrot-Duccini

Responsable de la fédération : Mme Brigitte Groléas-Nicaud

Site et Education : Mr Jacques Augé et Mr Christian Premier (rédacteurs)

Communication : Mme Pamela Gazeau-Bruel (web-master)

Travaux et perspectives :

Mr Christian Premier nous a présenté les photos réalisées lors de sa mission à Masindray en Octobre 2015. La bibliothèque fonctionne, le bâtiment a été rénové et la bibliothécaire est en place. Un soutien scolaire mené par l'Alliance Française a lieu une fois par semaine et concerne de nombreux enfants et jeunes pour l'apprentissage oral du Français. Le stock de livres sera complété et l'électrification du bâtiment est envisagée. L'entretien des terrains reboisés se poursuit sous le contrôle de l'association malgache AGP-Masindray, avec efficacité. Suite à un début d'incendie très vite circonscrit,

des pare-feux seront édiés au printemps après la saison des pluies. Les premières récoltes de feuilles d'Eucalyptus seront faites en 2016 et des acheteurs seront contactés en Janvier 2016 par Mme Bruel. Les 38 bornes fontaines ont été protégées des intempéries et du passage des animaux. Enfin, du petit matériel médical a été livré à l'hôpital de Mahitsy qu'Asmada a décidé d'accompagner dans la rénovation de son équipement, notamment le remplacement par de l'électricité solaire du groupe électrogène qui ne fonctionne pas par manque de carburant. Mme Arlette Bruel et Mme Brigitte Groléas-Nicaud nous font le compte-rendu du suivi des dons de microscopes, ordinateurs et livres par la Faculté de Médecine Paris-Sud. Asmada accompagne ce projet en lien avec l'association LDME (Lutte contre la drépanocytose à Madagascar). L'envoi se fera au printemps 2016 par bateau grâce au soutien financier de la fédération et sous le contrôle de LDME pour les hôpitaux et facultés bénéficiaires.

Le nom de PASCAL BRUEL vice-Président d'Asmada (2003-2012) a été donné à une rue de Masindray par le conseil municipal de la commune.

FETE ANNUELLE : CONCERT DU 30 JANVIER 2016

Comme tous les ans depuis sa création en Mars 2003, Asmada a organisé un spectacle au « 167 » ex théâtre de Neuilly le samedi 30 janvier 2016. Ce fut un concert du **Lalatiana Quintet**, avec une scénographie de Damien Schovaërt vice-Président d'Asmada (**390 participants**). Lalatiana, chanteuse malgache très renommée, était accompagnée par Rija Randrianivosoa à la guitare, Andramampianina Rakotomalala au valiha, Gabrielle Koehlhoefter à la contrebasse et Grégoire Catelin au violoncelle. La soirée a débuté par une présentation d'Asmada par Arlette Bruel-Groléas, Présidente fondatrice. Elle a tout d'abord remercié Mme Ariane Gellé, adjointe au maire de Neuilly sur Seine, Mr le Maire de Masindray et l'entreprise Decléor. Dans la première partie du concert, Lalatiana a chanté des chants des Hauts Plateaux de Madagascar des années 1930, particulièrement bien mis en valeur par la projection en arrière-scène de magnifiques dessins et photos qui avaient été présentées lors de l'exposition coloniale internationale à Vincennes en 1931. Ensuite l'entracte a permis à tout le public d'apprécier le buffet malgache préparé par les bénévoles d'Asmada. Dans la seconde partie du concert, Lalatiana nous a interprété des chants de son propre répertoire, avec en arrière-scène de jolis dessins originaux de Damien Schoëvaërt. Le concert s'est achevé sur un final magnifique avec le chant de pardon et de fihavanana (amitié) sur un « lanitra manga » (ciel bleu). Tous les membres du bureau d'Asmada sont allés rejoindre Lalatiana sur la scène pour lui offrir des roses et un cadeau de l'entreprise Decléor. Enfin les « fans » de Lalatiana se sont regroupés dans le hall du théâtre pour être photographiés avec « la star ».



DATES A RETENIR

- Spectacle « Tout le plaisir est pour nous » par la comédie de Neuilly : le mardi 20 septembre 2016 à 20h30 au « 167 » ex Théâtre de Neuilly au bénéfice d'Asmada (**penser à réserver impérativement flyer joint**)
- Assemblée générale le samedi 3 décembre 2016 de 9h30 à 12h30 à la maison des associations de Neuilly sur Seine 2 bis rue du château 92200 Neuilly sur seine
- Fête annuelle d'Asmada au « 167 » ex théâtre de Neuilly le Samedi 28 Janvier 2017 : Spectacle musical avec plusieurs chorales.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion ou d'adhérer et de faire adhérer vos amis car votre participation active à notre projet est essentielle pour les villageois de Masindray qui vivent avec moins d'un euro par jour.

BULLETIN D'ADHESION / DONATION : 2015-2016

NOMPRENOM

Adresse

Email.....

Adhésion : 30 Euros

Don : 10 Euros 100 Euros autres

*ASMADA : Association d'aide au développement de communes rurales à Madagascar
Maison des associations - 2 bis rue du château 92200 Neuilly sur seine N° W922006766*

